

L'Hôtel de Ville sera inauguré le 30 juin



pour 8500 Francs + 850 Francs de frais d'enregistrement. Ce terrain était contigu à la place communale et situé le long de la rue du Bac (actuelle rue du Pont). Comme le décrit le document d'époque, « le projet comprend une mairie complète, une école spacieuse, un logement de secrétaire de mairie et un autre d'Instituteur, un préau couvert pour les enfants, une remise pour la pompe, un corps de garde, une chambre de sécurité et une morgue, en laissant encore libre un terrain assez étendu pour le jardin de l'instituteur ». Les dispositions proposées par l'architecte, M. Blondel, ont pu concilier l'élégance sévère qui convient à un édifice public élevé pour une commune aussi importante que la nôtre, avec la stricte économie dont

une administration prudente ne doit jamais s'écarter ». Le devis estimatif atteignait la somme de 3.500 Francs, y compris les dépenses imprévues.

La commune prévoyait un emprunt de 36 000 F par émission de 180 obligations au porteur de 200F d'intérêt 4%. Le projet fût modifié par la Préfecture qui décida l'émission de 360 obligations de 100F avec intérêt de 5%.

A l'occasion de l'inauguration officielle, le 30 juin, de l'Hôtel de Ville entièrement rénové, Triel'Infos vous propose de parcourir brièvement l'histoire de ce bâtiment.

Avant la Révolution, la mairie de Triel se confondait avec l'Auditoire, sorte de tribunal local où se rendait la justice seigneuriale. Elle se trouvait à côté de la maison des prêtres et de l'école, entre le presbytère actuel et le jardin municipal dans le bâtiment bordant la route, sur une portion du jardin du château.

En 1748, on fit déplacer l'Auditoire dans une maison de la Grande Rue (actuelle rue P. Doumer), près de la rue du Dé. Dans les archives municipales, on ne retrouve trace du bâtiment municipal qu'en 1853. Son emplacement était celui de la Place Armand Badère, et sa façade donnait sur la rue Aubray (rue et place ont disparu), petite voie qui reliait l'actuelle rue de l'Hautail, à la rue de la Gare. Il est vraisemblable que la Maison Commune ait été déplacée, peut-être à plusieurs reprises, entre 1746 et 1853.

En 1853, le bâtiment comprenant à la fois la mairie et l'école des garçons, était dans un état d'insalubrité avancée et à la suite de plusieurs réclamations de la part du Conseil Supérieur de Salubrité Publique, il fût décidé la réfection complète du bâtiment (on craignait alors la phtisie qui faisait rage). Une commission municipale spéciale fût créée. Le Conseil Municipal décida alors de voter une imposition extraordinaire pour constituer un fonds de réserve placé au Trésor Public ou en rente sur l'Etat.

En 1855, la Commission fit part de ses conclusions et proposa l'achat d'un terrain d'une superficie de 9 ares,



Le 14 juin 1856, a été posée la première pierre de la Mairie et École de Triel, en présence du Conseil Municipal.

Vers 1869 un bureau de télégraphie fût installé dans les locaux de la mairie. Le conseil avait décidé d'en confier la gestion au secrétaire de mairie...en attendant les P.T.T !

1971-72 : L'Hôtel de Ville se modernise

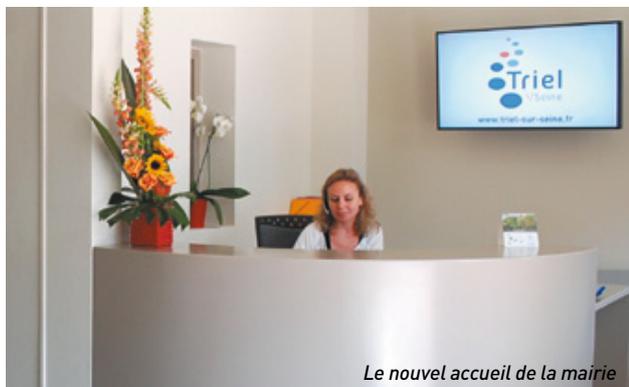
En 1971, de grands travaux de réfection et d'agrandissement furent entrepris, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. La toiture fut entièrement refaite en avril 1972. Le dôme qui abritait autrefois le tocsin de la ville, au-dessus de la vieille horloge, est alors démoli.



La mairie dans les années 60.

2012 : Une mairie sécurisée et accessible à tous

Le chantier mené par l'architecte Jacques IMBERT vise avant tout à protéger les citoyens. La dégradation des parements de la façade Nord suite aux intempéries des hivers précédents risquait à tout moment de susciter un accident. La municipalité a souhaité assurer au plus vite la sécurité des citoyens. Le lancement du projet a permis d'anticiper sur les normes d'accessibilité qui deviendront obligatoires en 2015. L'accueil de plain-pied avec porte électrique et ascenseur rendront tous les services accessibles à tous les administrés. Les enjeux de développement durable sont aussi intégrés à la démarche avec l'isolation et le changement des fenêtres de la façade Nord ainsi que la création d'un sas à l'entrée de l'espace d'accueil, qui permettront d'économiser l'énergie.



Le nouvel accueil de la mairie

Au-delà des normes, **c'est un accueil plus fluide et plus humain** que tiennent à développer le Maire Joël MANCEL, membre du Syndicat Intercommunal des Etablissements pour Handicapés de la Vallée de la Seine, et son équipe. Déjà la mise en place d'un autocom et l'élargissement de l'accueil téléphonique au lundi matin rencontrent un vif succès. L'ensemble des procédures d'accueil sont mises en conformité avec la charte «Marianne» sur la qualité d'accueil du public.

Bonne nouvelle pour les Triellois : le budget des travaux a été financé à 65% par nos partenaires du département et de la région. La recherche active de subventions croisées par la municipalité a porté ses fruits : la part financée par la Ville ne dépassera pas 195 000 euros. ■

Tous nos remerciements à notre historien local Daniel BIGET.

« L'école des garçons se trouvait dans la mairie. »

Jean AYMÉ, habite depuis 92 ans sur la place de la mairie et a ainsi pu voir l'évolution de l'Hôtel de Ville.

«Quand j'étais jeune, je me souviens qu'il y avait deux rangées de tilleuls sur la place de la mairie, avec des bancs pour s'asseoir. Un urinoir public se trouvait aussi au coin donnant sur la rue du pont (où se trouvent maintenant des escaliers).

À l'époque, l'éclairage de ville fonctionnait au gaz et chaque réverbère était allumé un par un le soir par un allumeur de réverbère. L'école des garçons se trouvait dans la mairie. Celle des filles, elle, se trouvait rue des Créneaux. J'ai moi-même fréquenté les bancs de cet établissement. Impossible pour moi de faire l'école buissonnière. En 1924, il n'y avait plus que deux classes au lieu de trois à cause de la guerre de 1914-1918 qui avait réduit la natalité.

Tous les 1^{ers} janvier, le Conseil Municipal se réunissait pour les vœux sur la place de la mairie. La fanfare de Triel y faisait une aubade. Elle se produisait aussi à Pâques. Le 13 juillet se déroulait une retraite aux flambeaux suivie le 14 d'une distribution de prix pour les écoliers, puis d'un bal le soir même.

Durant la seconde guerre mondiale, les Allemands occupaient une bonne partie des propriétés de la ville. Une mitrailleuse anti-avions se trouvait sur le belvédère situé sur le toit de ma maison. Pendant l'occupation, les habitants s'étaient réfugiés dans les carrières de l'Hautil. Lors de la libération en 1945, une grande cérémonie avec des prisonniers triellois fut organisée. Les collaborateurs furent, eux, arrêtés puis emmenés devant la mairie. La place de la mairie a fini par reprendre une vie normale avec de plus en plus de voitures. En 1971, du temps de M.CHAMPEIX, maire de Triel, nous avons vu les premières transformations de la mairie. La mairie s'est agrandie d'un étage et on a vu se construire une terrasse qui aujourd'hui est occupée par la salle des commissions». ■

Tous les Triellois sont invités à l'inauguration de l'Hôtel de Ville le 30 juin, à 11h. Venez nombreux !